



ecomh
L'ÉCO-ORGANISME DU MOBIL-HOME

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 / 2024

ecomobilhome.fr



2023-2024 en chiffres

p.4

- De plus en plus de mobil-homes français dans la prise en charge
- Et de moins en moins d'habitats légers de loisirs
- Une déconstruction in situ en forte hausse
- Près de 40 000 tonnes de matière traitées et valorisées en 13 ans
- En moyenne 700 campings font appel à Éco Mobil-Home

Un marché qui impacte notre action

p.6

- De moins en moins de mobil-homes de type anglais
- Les mobil-homes français gardent une forte valeur résiduelle...
- ... qui les éloignent de la déconstruction pour le moment
- Une démarche d'Analyse de cycle de vie pour mieux prendre en charge la fin de vie, portée par Éco Mobil-Home et utilisée aujourd'hui par tous les constructeurs
- Un marché des mobil-homes neufs qui se porte bien

Trouver des alternatives à l'enfouissement

p.9

- La hausse des taxes ainsi que la baisse des quotas d'enfouissement font que l'enfouissement n'est plus une solution
- Un travail de déconstruction manuel (séparation et tri des matières) puis avec une machine est plébiscité au travers de la déconstruction persévérante
- L'objectif : que la matière d'un mobil-home soit recyclée, réutilisée et valorisée, notamment avec les nouveaux exutoires (nouveaux éco-organismes) et grâce à l'adaptation des opérateurs de déchets
- Même si cela pose des questions de financement (hausse du temps passé sur place, hausse du coût de la main d'œuvre)

États financiers

p.14

Soldes intermédiaires de gestion // Bilan financier

Éco Mobil-Home

3-5, rue des Cordelières – 75013 Paris

<http://ecomobilhome.fr>

contact@ecomobilhome.fr – Tél. 01 43 37 40 97

Directeur de la publication : Patrick Mahé

Directeur de la rédaction : Romain Grillet, Jérémy Smaniotto

Conception, réalisation : Denfert Consultants

Crédits photos : DR, Mobil-Home Rideau, Tripapyrus Environnement, Résidences Trigano,

IRM / Bio-Habitat, Freepik.

Toute reproduction est interdite sans l'autorisation de l'éditeur.

UNE SAISON « CHARNIÈRE » POUR ÉCO MOBIL-HOME

La saison 2023-2024 a été caractérisée par une forte demande, avec un volume de 21 459 unités vendues, nous sommes dans la continuité des deux saisons précédentes, du fait d'une forte reprise suite à la crise sanitaire. De bons résultats qui montrent que le mobil-home reste un produit plébiscité par les campings qui, de leur côté, ont enregistré une saison globalement satisfaisante. Pour Éco Mobil-Home, l'activité a elle aussi été soutenue avec une saison « charnière » où la stratégie d'allocation de ressources a permis de nous recentrer sur notre cœur de métier, la déconstruction des mobil-homes en fin de vie. Autre enseignement de la saison, la durabilité croissante des produits (29 ans en moyenne). Globalement, les acteurs de l'hôtellerie de plein air gardent leurs résidences mobiles plus longtemps, ce qui modifie un peu le flux de mobil-homes en fin de vie. Au-delà des chiffres, nous avons pu constater que l'Analyse du cycle de vie des mobil-homes, initiée en 2022, portait désormais ses fruits. Les constructeurs se sont appropriés cette démarche pour concevoir des produits encore plus respectueux de l'environnement, tandis que les campings ont multiplié les initiatives pour rationaliser la consommation de ressources et réaliser des économies d'énergie. Les mois à venir nous permettront de renforcer encore notre action afin que les matériaux issus de la déconstruction des mobil-homes soient pleinement valorisés. Ainsi malgré le renchérissement des coûts de déconstruction et de traitement des déchets, cette saison nous a permis de réduire la part de l'enfouissement de 24,4 % en 2022-2023 à 12 % aujourd'hui. Un résultat très positif que nous souhaitons encore améliorer en incitant nos partenaires à mettre en œuvre une stratégie de gestion et de recyclage des déchets toujours plus performante.

Patrick Mahé, président d'Éco Mobil-Home

2023-2024 en chiffres

DÉTAIL DES HÉBERGEMENTS PRIS EN CHARGE

Hébergements	2021/2022	2022/2023	2023/2024
Nombre d'unités déconstruites	1638	1696	1382
Mobil-homes	965	1095	1215
Habitats légers de loisirs (HLL)	673	601	167

Commentaire : depuis l'abandon de la prise en charge des hébergements toilés, nous avons assisté cette saison à une baisse drastique du nombre d'habitats légers de loisirs (HLL) dans l'activité. Ils ne représentent plus que 12 % des unités traitées. L'activité se concentre à nouveau sur les mobil-homes. Leur prise en charge, cœur de notre mission originelle, est donc en progression de plus de 10 % !

RÉPARTITION DE L'ACTIVITÉ SELON LE LIEU DE DÉCONSTRUCTION

Catégories	Déconstruction in situ	Déconstruction en usine	Total général
Catégorie 1	376	210	586
Catégorie 2	393	236	629
HLL	167		167
Total général	935	446	1382

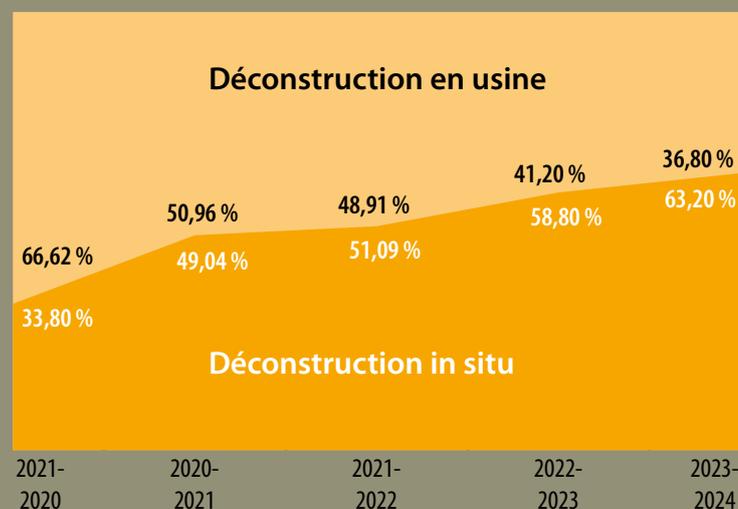
Catégorie 1 : mobil-homes jusqu'à trois mètres, majoritairement des mobil-homes de type « anglais ».

Catégorie 2 : mobil-homes de plus de trois mètres, majoritairement des mobil-homes de type « français ».

HLL : habitations légères de loisirs.

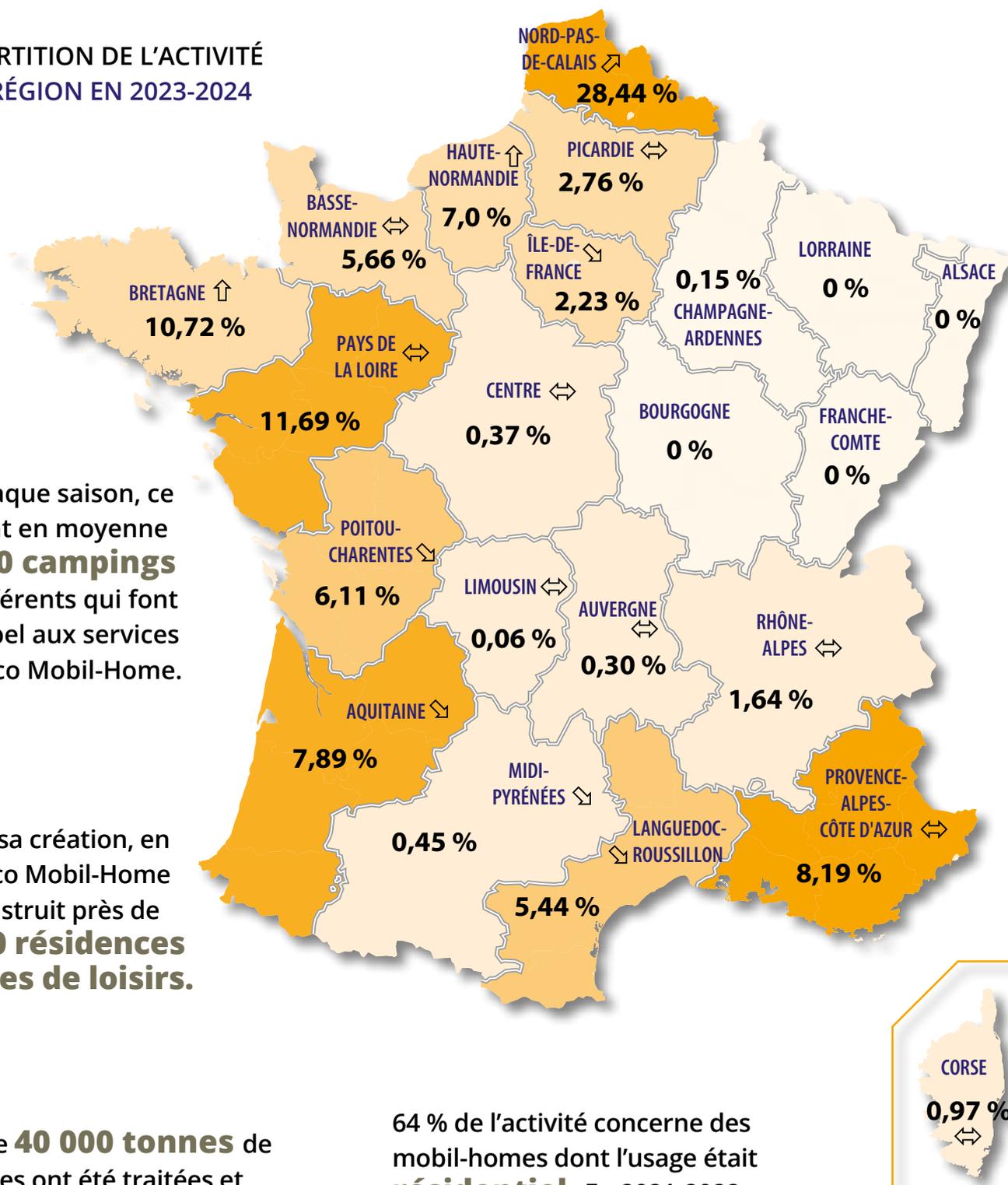
Commentaire : Avec un total de 446 unités, jamais les mobil-homes transportés n'avaient été aussi peu nombreux dans l'activité globale. Les prises en charge in situ sont désormais largement majoritaires.

VARIATION DU TYPE D'INTERVENTION



Commentaire : en cinq saisons, le nombre de mobil-homes transportés pour être déconstruits dans un centre partenaire a fortement reculé. De ce fait, les prestations de transport ne représentent plus que 36,80 % de nos interventions.

RÉPARTITION DE L'ACTIVITÉ PAR RÉGION EN 2023-2024



Chaque saison, ce sont en moyenne **700 campings** différents qui font appel aux services d'Éco Mobil-Home.

Depuis sa création, en 2011, Éco Mobil-Home a déconstruit près de **18 000 résidences mobiles de loisirs**.

Près de **40 000 tonnes** de matières ont été traitées et valorisées en **13 ans** grâce à l'action d'Éco Mobil-Home.

64 % de l'activité concerne des mobil-homes dont l'usage était **résidentiel**. En 2021-2022, c'était **huit sur dix**.

Un marché qui impacte notre action

Depuis la création d'Éco Mobil-Home en 2011, les caractéristiques du marché des mobil-homes neufs et d'occasion ont fortement influencé l'activité de déconstruction.

Dans cette période où le marché de l'occasion continue à bien se porter, les produits à prendre en charge sont souvent ceux qui demandent à être déconstruits in situ.

Éco Mobil-Home a travaillé pendant de nombreuses années à déconstruire les mobil-homes anciens, d'origine anglaise, ne satisfaisant plus aux standards actuels des campings. Bien qu'ils représentent encore 48 % de notre volume d'activité pour le mobil-home, on les voit de moins en moins dans les campings car ils ne correspondent plus à l'hébergement de plein air tel qu'on l'imagine aujourd'hui.

Grâce à notre action, ces mobil-homes anglais, encore majoritaires au début des années 2000, ont maintenant disparu de la majorité des établissements où le locatif a pris toute sa place, plébiscité par les vacanciers. Ainsi les mobil-homes ABI, Willerby, Pemberton,



52 % des mobil-homes pris en charge sont français.

des constructeurs anglais qui n'ont jamais participé à Éco Mobil-Home, ont bénéficié de la prise en charge mutualisée du démantèlement organisé par la filière française de l'hôtellerie de plein air.

Au fur et à mesure du développement des produits français, à partir de la fin des années 1990, les mobil-homes dotés de bardage vinyle, facilement reconnaissables, ont remplacé les vieux modèles anglais aux toits plats. Aujourd'hui, les mobil-homes d'origine française, certes des premières générations produites pour le locatif, sont encore «roulants», et en relativement bon état. Ils se retrouvent donc très souvent en vente sur le marché de l'occasion. Ce dernier s'est considérablement développé en même temps que le nombre de mobil-homes présents sur le marché.

Éco Mobil-Home subit ce marché de l'occasion qui lui échappe en partie pour de bonnes raisons.

Parmi ces raisons, la très bonne durabilité de la fabrication française, vendue il y a plus de 20 ans, mais dont l'esthétique extérieure ne porte finalement que peu de stigmates du temps qui passe. En même temps, de nouveaux marchés apparaissent avec l'accroissement et l'internationalisation du nombre de clients demandeurs pour les modèles d'occasion.

Les flottes locatives de mobil-homes français, même de première génération, gardent donc des valeurs résiduelles fortes et échappent encore à la « fin de vie ». Ce phénomène s'est particulièrement renforcé avec la reprise du marché constatée ces dernières saisons post-Covid. Les campings ont également tendance à conserver plus longtemps leurs mobil-homes du fait de l'augmentation de la durée d'amortissement et de rénovations régulières. La demande de prise en charge de résidences de loisirs en fin de vie à usage locatif en provenance directe des campings est donc diminuée. A contrario, les résidents de camping qui disposent encore de vieux hébergements de type mobil-homes anglais trouvent une solution salvatrice dans les services d'Éco Mobil-Home.

Nous nous situons donc dans une période de transition, marquée par la fin du cycle de l'épuration des produits mis sur le marché par des industriels anglais il y a 30 ans (plus de 10 000 mobil-homes ont déjà été pris en charge). Et la prochaine vague d'activité concernera les produits locatifs français, dont la durabilité est importante et qui échappent encore – pour peu de temps – au statut de « fin de vie ». Ces produits sont à peine majoritaires dans le volume d'activité (52 % des mobil-homes pris en charge). Tout porte à croire qu'ils représenteront une part toujours plus importante l'activité dans les années à venir.



Analyse du cycle de vie des mobil-homes : une démarche riche d'enseignement

Évaluer les impacts sur l'environnement d'un mobil-home de sa conception à sa fin de vie en passant par son utilisation. Tel est l'objectif de la démarche d'Analyse du cycle de vie conduite entre 2021 et 2022 par Éco Mobil-Home, en partenariat avec les cinq principaux constructeurs français de résidences mobiles de loisirs. Une approche qui a permis de montrer que le principal impact d'un mobil-home en matière environnemental résidait dans son utilisation. Tous les constructeurs se sont emparés de ce constat et proposent à leurs clients, chacun à sa manière, des solutions visant à réduire les consommations d'eau et d'énergie des résidences mobiles de loisirs, mais aussi à privilégier les matériaux recyclables et locaux dans la conception de leurs produits.



L'HÔTELLERIE DE PLEIN AIR SÉDUITE PAR LA PRESTATION IN SITU D'ÉCO MOBIL-HOME

Année après année, la part des résidences mobiles de loisirs transportée s'est amoindrie régulièrement. Aujourd'hui, il est demandé à notre structure une intervention « tout compris », directement dans les campings, parce que le mobil-home est difficilement déplaçable, que le camping n'est pas équipé, que ce sont des prestataires extérieurs qui effectuent les mouvements de mobil-home, et surtout parce que c'est plus simple.

Éco Mobil-Home permet de résoudre des situations complexes où une déconstruction spécifique « in situ » est la seule solution. Les interventions in situ représentent désormais près des deux-tiers des chantiers passant de 33,80 % en 2020-2021 à 63,20 % en 2023-2024 (voir graphique p.4). Ces interventions se font dans les campings, directement sur les parcelles. Cela implique des problématiques opérationnelles à résoudre, la principale étant de disposer d'équipes dédiées formées à cette activité. Or, une déconstruction de mobil-home demande une journée entière, ce qui génère une saturation des capacités d'intervention lorsque les demandes sont remontées entre octobre et janvier. C'est également une activité plus sensible aux aléas climatiques. La saison ayant été très chargée en eau, il a parfois fallu attendre plusieurs mois pour pouvoir accéder à une parcelle ou une zone sèche dans un camping.

C'est un type d'intervention qui peut se faire de diverses manières, du tout mécanisé au tout manuel selon la typologie de prestataires. Plus l'on est manuel, et mieux les matières seront séparées pour être valorisées... avec un coût important de main d'œuvre. La méthodologie la plus efficace semble être celle qui conduit à utiliser l'humain dans un premier temps sur le curage intérieur et la machine sur la structure.



Les interventions in situ représentent désormais près des deux-tiers des chantiers

Ce recours de plus en plus important à la prestation in situ a donc eu également un impact sur l'augmentation des coûts d'intervention. Nous avons demandé des investissements et la mise en place d'une méthodologie spécifique à certains de nos partenaires pour nous adapter à la demande grandissante d'intervention directement dans les campings.

Cela engendre également un élargissement du champ des interventions, on sollicite notre expertise pour un service global, quitte à ce qu'une partie de la prestation – hors cadre Éco Mobil-Home – soit prise en charge financièrement par le demandeur qui va nous solliciter, ici pour des terrasses, là pour une déconstruction de caravane...



FAITS MARQUANTS 2023-2024

Réduction drastique de l'enfouissement des déchets

Nos partenaires se tournent vers d'autres solutions que l'enfouissement : le Combustible solide de récupération (CSR) essentiellement, mais surtout davantage de tri à la source. La part de l'enfouissement a fortement diminué dans notre bilan matière, passant de 24,4 % en 2022-2023 à 12 % en 2023-2024.

29 ans : c'est l'âge moyen des mobil-homes pris en charge.

Il n'a jamais été aussi élevé, preuve d'une durabilité accrue des mobil-homes. Un mobil-home de 20 ans garde donc une valeur résiduelle importante pour le marché de l'occasion.

Poids des aléas climatiques

10 % de l'activité résulte de sinistres tels que les tempêtes de l'automne 2023 dans le grand ouest de la France et les inondations dans les Hauts-de-France.

Le neuf se porte bien

La saison a été marquée par un marché du neuf encore en bonne santé (21 459 mobil-homes vendus cette saison), avec quelques signes de ralentissement en fin de saison laissant présager des incertitudes pour la saison à venir.

Trouver des alternatives à l'enfouissement

La hausse des coûts a touché les prestations de transport, la main d'œuvre ainsi que le traitement de la matière. Toute l'activité est donc impactée. Les bonnes relations entretenues par Éco Mobil-Home avec ses partenaires ont permis d'identifier des solutions : l'accroissement du principe de tri dans notre activité et le refus de l'enfouissement.



VERS L'ABANDON DE L'ENFOUISSEMENT

La première des hausses de coûts est celle que la Taxe générale des activités polluantes (TGAP) fait supporter à l'opération d'élimination (enfouissement principalement mais aussi incinération) des matières qui ne sont pas valorisées. Cette taxe sert d'assise au principe du pollueur-payeur, elle est programmée par l'État et vient s'ajouter au coût de traitement du déchet.

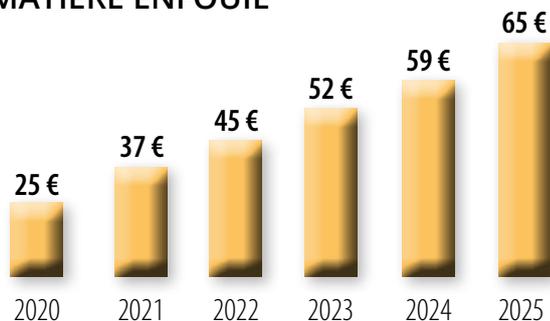
Le coût global intégrant cette taxe est passé de moins de 100 € la tonne en 2018 (TGAP comprise), à presque 300 € la tonne en 2025, notamment pour les secteurs les plus en tension comme la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca).

Au-delà du coût élevé que représente l'opération de l'enfouissement de la partie résiduelle des matières non traitées par Éco Mobil-Home, la hausse importante de cette taxe depuis cinq ans dans le prix de l'enfouissement rend son coût global prohibitif.

En plus de quotas d'enfouissement restreints d'une année sur l'autre (- 50 % des quantités entre 2010 et 2025 !), cet effet de l'augmentation de l'impôt a surtout pour but d'inciter à d'autres comportements qui permettront d'éviter l'enfouissement.

Cet effort contraint est positif pour nos opérations car nos partenaires ont, pour la plupart, entrepris

ÉVOLUTION DE LA TGAP SUR LA TONNE DE MATIÈRE ENFOUIE



des réflexions et réalisé des choix stratégiques importants pour s'adapter. En finir avec l'enfouissement ne se fait pas du jour au lendemain.

Nous sommes convaincus, depuis la création d'Éco

Saison 2023-2024 :
seulement 12 % du tonnage traité est enfoui.

Mobil-Home, que les matières issues du mobil-home ne méritent pas d'être enfouies. Si elles l'ont été, c'est notamment à cause de la logique de certains

de nos prestataires opérateurs de déchets qui ont massifié la gestion de leurs déchets.

Une déconstruction d'un mobil-home « seul », pris en charge manuellement, en prenant le temps de séparer toutes les fractions de matière, n'a normalement pas à recourir à l'enfouissement, ou pour une infime partie non valorisable de moins de 5 % de son poids.

En théorie, car un mobil-home arrivant sur un site de traitement de déchets, au milieu de dizaine de bennes issues de différentes activités économiques va s'intégrer dans des impératifs de gestion de flux. Cela permettra certes de traiter parfois 100 à 200 unités/an sur le même site ; cela simplifie aussi grandement la méthode de démantèlement et le temps passé sur le mobil-home, mais les matières ne seront pas séparées pour que chacune soit isolée vers sa propre valorisation.

On a enfoui très largement, quel que soit le secteur et avant tout des déchets ménagers (17 millions de tonnes en 2022) pendant des dizaines d'années. Le temps presse pour que cela change et à son échelle, Éco Mobil-Home est acteur de ce changement.

Pourquoi pas le réemploi ?

Réfrigérateurs, fours, ballons d'eau chaude, terrasses en bois et autres tasseaux, de multiples équipements provenant des mobil-homes en fin de vie sont susceptibles d'être réutilisés par des particuliers à la recherche de produits fiables et peu onéreux. Une fois nettoyés, les équipements en bon état sont ainsi susceptibles d'être vendus dans des ressourceries, qu'elles soient intégrées par les opérateurs ou que ces derniers aient noués des partenariats. Une manière efficace et utile de valoriser les équipements des mobil-homes en fin de vie !

ADAPTER NOS MÉTHODES POUR FACILITER LE TRI

Avec des coûts devenus prohibitifs pour la partie non valorisée et enfouie, il est logique de se dire que passer plus de temps à trier les matières pourrait être un pari gagnant. C'est cette dynamique que nous insufflons à nos partenaires, avec cette saison un taux d'enfouissement ramené à seulement 12 % du tonnage traité.

Ainsi, la déconstruction mécanisée qui est certes plus rapide et rentre dans une logique de productivité, n'est plus la solution unique de la déconstruction du mobil-home. On se rend compte qu'en prenant le temps de l'intervention manuelle, nos résultats en termes de tri et donc de valorisation ont toujours été meilleurs.

Alors même là où l'intervention mécanique est maintenue pour des raisons opérationnelles, on imposera de plus en plus un processus de tri. Nos partenaires l'intègrent progressivement.

Certes la main d'œuvre est rare, son coût a augmenté et il faut plus de temps pour traiter un mobil-home si l'on doit intervenir manuellement dans un premier temps pour y extraire les parties valorisables (cloisons, meubles, placard, équipements électriques et électroniques, ouvrants, literie...).

Mais cette intervention permet d'orienter aussi certains éléments vers le réemploi lorsqu'ils sont encore en bon état. Les chauffe-eaux, la robinetterie, les sommiers, les petits appareils électriques et électroniques ou encore les tôles peuvent trouver preneur dans le cadre d'une ressourcerie. Notamment lorsque ces éléments ont été changés récemment mais n'ont pas été retirés avant notre



**Plus de temps passé =
Plus de coût de main
d'œuvre élevé**



**Moins de kilos enfouis =
Moins de coûts de traitement**



intervention. Ils représentent moins de 1 % de la valorisation des tonnages de notre activité, mais ce chiffre est en constante progression.

Ainsi, nous préconisons en 2024 une méthode hybride faisant intervenir manuellement une équipe pour la « déconstruction préservante » de l'hébergement, pour être ensuite appuyée par un engin mécanique pour la structure du mobil-home.



Aujourd'hui les matériaux dans les mobil-homes sont réutilisables (robinetterie, frigo, four, etc.), valorisables (placards, fenêtres, sol...) ou recyclables (acier...).

La déconstruction persévérante

1 LA DÉPOLLUTION



2 à 3
personnes



- **Dépose du mobilier** (litterie, mobilier intérieur, portes)
- Dépose **des ouvrants**
- Dépose **DEEE**
- **Bardage** extérieur
- Dépose **de l'isolant** (polystyrène ou laine verre)
- Dépose **des luminaires** (interrupteurs, ampoules)

2 L'INTERVENTION MÉCANISÉE



- **Grappinage** de la toiture, des parois extérieures, du plancher...
- **Découpe du châssis** à la disceuse

Soucieux de valoriser au maximum les matériaux issus de la déconstruction des résidences mobiles de loisirs, Éco Mobil-Home fait la promotion de la méthode de « déconstruction persévérante » auprès de ses partenaires. Cette méthode vise à intervenir en deux temps. Dans un premier temps, une équipe de deux personnes s'attache à récupérer tous les objets réemployables et à trier les déchets valorisables en fonction de leur nature. Dans un second temps, une pelle mécanique intervient sur la structure du mobil-home et charge les matériaux restant dans une benne.

3 LE NETTOYAGE



- **Râteau + balayage**

ET QUE DEVIENT ENSUITE LA MATIÈRE ?

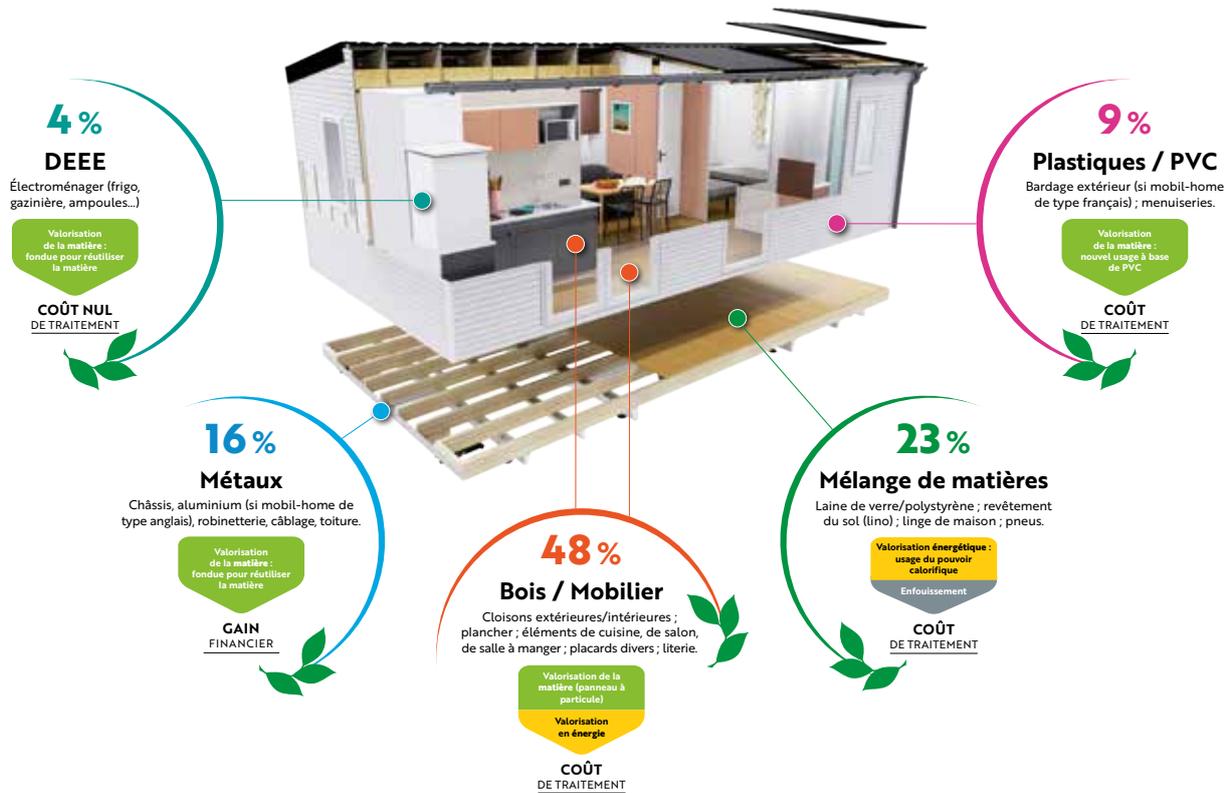
L'effort des opérateurs réside bien souvent dans le remplacement de l'enfouissement par l'incinération d'agrégats préparés de matières non valorisables, permettant de capter une énergie calorifique pour produire de la chaleur ensuite. C'est un choix industriel pour certains, qui se sont équipés de canaux de préparation de cette matière calorifique sous la forme de Combustible solide de récupération (CSR). D'autres ont investi des millions d'euros dans des centres de valorisation énergétique ou des chaudières CSR. Certaines filières en développement vont contribuer à augmenter nos possibilités de valorisation des matériaux à la suite du tri effectué. Grâce à la montée en charge des quatre nouveaux éco-organismes de la filière « Produits et matériaux de la construction et du bâtiment » (PMCB), de nouvelles solutions de valorisation émergent, notamment

pour les menuiseries PVC ou les plastiques. Ce processus a des retombées bénéfiques pour Éco Mobil-Home, qui va pouvoir utiliser ces circuits de valorisation qui se mettent en place sur le territoire. Nos partenaires y participent pour la plupart et nos tonnages profiteront de ces nouveaux exutoires.

Les Combustibles solides de récupération en bref

Véritable alternative à l'enfouissement, les **Combustibles solides de récupération (CSR)** sont composés de déchets secs non valorisables qui ont été triés (séparation des produits ferreux, du verre et des minéraux notamment) et broyés avant d'être compactés. Ils sont ensuite utilisés comme combustibles par des cimenteries, des chaufferies urbaines ou industrielles ou tout simplement des incinérateurs d'ordures ménagères.

Recycler et valoriser



Les matières issues de la déconstruction d'un mobil-home font l'objet d'un traitement différent selon le type de déchets. Ainsi les déchets électriques et électroniques peuvent soit être revendus au sein de ressourceries, soit fondus en vue de la réutilisation de la matière. Les métaux (châssis, aluminium, câblage, tôles

de toiture, aluminium), pour leur part, sont revendus en vue de leur valorisation et de leur réutilisation comme matière première. Tous les éléments en bois sont susceptibles d'être valorisés de deux manières, en fonction de leur qualité et des traitements qu'ils ont subi. Soit ils sont transformés pour créer des panneaux

de particules, soit ils permettent de produire de l'énergie. Les éléments en PVC, de leur côté, sont retransformés en granulés pour être réutilisés tandis que les matières mélangées font l'objet d'une valorisation énergétique ou, si cette solution se révèle impossible, d'un enfouissement.

Éco Mobil-Home se trouve à la croisée de plusieurs chemins. Son activité va évoluer vers la prise en charge essentiellement de mobil-homes français – dont la durée de vie est importante – et vers des mobil-homes de plus en plus éco-conçus et donc valorisables. Les constructeurs de mobil-homes s'attachent en effet depuis plusieurs années à penser la fin de vie de leurs produits ; au recyclage et à la valorisation des matériaux utilisés. Ces actions permettent de répondre à une problématique essentielle : la fin de l'enfouissement ou du moins sa baisse drastique. Ce changement, porté notamment par la forte hausse des taxes d'enfouissement et la baisse du tonnage, permet à Éco Mobil-Home de pro-

poser, avec ses opérateurs, des méthodes pour trier et valoriser au mieux les vieux mobil-homes qui sortent du circuit.

Ce cercle vertueux a permis de largement baisser le recours à l'enfouissement, même si cela entraîne des problématiques telles que le coût de la main d'œuvre nécessaire et la durée de prise en charge qui augmente. Face à la hausse des prestations, l'écocontribution de 100 € perçue par Éco Mobil-Home sur chaque produit n'a pas évolué. L'éco-organisme dispose donc d'une variable d'ajustement si les demandes de déconstruction évoluent très largement à la hausse dans les prochaines années et que les coûts ne sont plus tenables avec le modèle actuel.

États financiers 2024

Soldes intermédiaires de gestion

	Du 01/09/23 au 31/08/24 12 mois	Du 01/09/22 au 31/08/23 12 mois
Production vendue	2 356 402	2 239 044
Transports et déconstructions	-1 457 245	-1 597 662
MARGE DE PRODUCTION	899 157	641 382
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T.	2 356 402	2 239 044
MARGE BRUTE GLOBALE	899 157	641 382
Autres achats et charges externes	-87 093	-91 025
VALEUR AJOUTÉE	812 064	550 357
Impôts, taxes et versements assimilés	-1 620	-1 695
Charges de personnel	-174 094	-166 414
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	636 350	382 248
Reprises s/ charges et transferts	1 930 117	1 819 061
Autres produits	10	11
Dot. amortissements et provisions	-2 573 258	-2 194 364
Autres charges	-12	-224
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-6 793	6 732
Produits financiers	36 174	34 715
Charges financières		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	29 381	41 447
Produits exceptionnels	0	0
Charges exceptionnelles	0	0
Résultat exceptionnel	0	0
Participation des salariés	0	0
Impôts sur les bénéfices	-7 345	-10 361
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	22 036	31 086

Bilan financier

ACTIF	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/2024	Net au 31/08/2023
Capital souscrit non appelé				
Concessions, brevets et droits similaires	205 539	195 170	10 369	18 417
Immobilisations incorporelles	205 539	195 170	10 369	18 417
Autres immobilisations corporelles	2 763	1 940	823	
Immobilisations corporelles	2 763	1 940	823	
Autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ	208 302	197 110	11 192	18 417
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ				
Créances clients et comptes rattachés	637 293	3 467	633 827	829 745
Autres créances	20 437		20 437	22 909
Créances	657 731	3 467	654 264	852 654
Valeurs mobilières de placement	3 022 827		3 022 827	1 522 827
Disponibilités	1 573 791		1 573 791	2 261 311
Divers	4 596 618		4 596 618	3 784 138
ACTIF CIRCULANT	5 254 349	3 467	5 250 882	4 636 793
Charges constatées d'avance	4 081		4 081	4 232
Comptes de régularisation	4 081		4 081	4 232
TOTAL ACTIF	5 466 732	200 577	5 266 155	4 659 442

PASSIF	Net au 31/08/2024	Net au 31/08/2023
Capital social ou individuel	30 000	30 000
Réserve légale	3 000	3 621
Autres réserves	244 068	212 362
Résultat de l'exercice	22 036	31 086
CAPITAUX PROPRES	299 104	277 068
Provisions pour charges	4 749 843	4 115 117
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	4 749 843	4 115 117
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	81 152	92 634
Dettes fiscales et sociales	135 035	174 079
Autres dettes	1 020	543
DETTES	217 208	267 257
TOTAL PASSIF	5 266 155	4 659 442

